



Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'UGOH Pros du 21 Septembre 2023

Présents : Julie Boyer, Eric Ferra, Benoît Mailhol.

Représentants d'UGOH : Magdeleine Mazert, Eric Pociello, Philippe Bidault.

Excusés : Christine Cheuret, Grégory Viguié et Roxane Simon (qui nous a signalé un arrêt temporaire de ses responsabilités pour cause de maternité).

La réunion démarre à 17h30 en visioconférence.

M. Eric Pociello rappelle les différents points de l'ordre du jour.

1. Point sur les adhésions

Actuellement, UGOH Pros est composé de 8 professionnels.

1.1 Demandes d'adhésions

Mr Vagman a posté un courrier pour renouveler sa demande dans l'UGOH Pros. Après discussion sur la difficulté administrative due à son siège social en Belgique, il a été décidé qu'une visioconférence avec ce monsieur serait programmée avec une commission de l'UGOH (Eric POCIELLO, Magdeleine MAZERT et Philippe BIDAULT) et les membres de l'UGOH Pros.

Mme Lodoyer basée dans le Gers (82) a fait une demande d'affiliation en pleine période des vacances, les documents administratifs lui ont été expédiés. Philippe est chargé de la recontacter, il transmettra la réponse à Eric Ferra qui prendra la suite en cas de réponse positive.

La situation de **Mme Savoye** (Association VS34 Généalogie) est revenue dans la discussion. Lors de l'Assemblée Générale de l'UGOH, une table ronde sera proposée entre les associations de l'Union et l'UGOH Pros afin de mieux se connaître et d'améliorer la communication.

2. Élection des représentants de l'UGOH Pros pour siéger aux CA de l'UGOH

La naissance de son second enfant oblige Roxane SIMON à faire une pause dans sa responsabilité de représentante UGOH Pros. L'AG d'UGOH Pros décide donc à l'unanimité et avec son accord qu'Eric FERRA prendra cette responsabilité et que Roxane SIMON deviendra sa suppléante. Dès le retour de Roxane dans le groupe, elle reprendra ses fonctions.

Les professionnels présents et les absents excusés n'ont pas proposé de candidatures. Il est prévu une boîte mail professionnelle pour Eric FERRA.

Le 4 Février 2024 se tiendra l'Assemblée Générale de l'UGOH à Béziers où siégera Mr Eric FERRA. Lors de cette journée, il aura une table ronde Association et Pros enfin de mieux se connaître.

3. Montant des cotisations et point financier

Il est décidé à l'unanimité que les cotisations restent à 20 € pour l'année 2024. Le bilan financier fait apparaître une somme de 80 € restant sur le compte.

4. Relation UGOH Pros et associations du groupe

Une satisfaction a été constatée par l'ensemble des membres. Pour tous, les relations sont cordiales.

5. Points sur les manifestations

Pour le Colloque Régional de l'Occitanie à Carcassonne du 27 avril 2024, deux lieux sont à l'étude, l'ancien cinéma, une seule salle et pas de parking (en centre-ville), ou l'hôtel du département, avec une très grande salle et un parking. Après discussion, il est décidé d'opter pour la seconde solution, la possibilité de parking ayant pesé sur la décision.

Le Président de l'UGOH en profite pour annoncer les conférences déjà validées

- Treelife validé ;
- Généalogie validé ;

Autre proposition à l'étude :

- Conférence sur les archives de la justice proposée par la procureur de la justice de Lille ;
- Conférence sur le règlement général sur la protection des données en généalogie ;
- Conférence par le souvenir français (conservation des stèles et des tombes des soldats dans les cimetières) ;
- Conférence de Service Historique de la Défense ;
- Conférence sur le projet SOCFACE (Archives Nationales) ;

Dates des manifestations déjà retenues :

- 4 Février 2024 : AG UGOH et Rencontre Généalogique à Béziers
- 24 Mars 2024 : Journée Généalogie Cévenol à Ales (Organisé par CLG48)
- 2 Juin 2024 : Généalogie d'Aubrac à Saint Chely d'Apcher (Organisé CLG48 et UGOH)
- 28 Juillet 2023 : Salon de la Généalogie de la Lozère à Mende (Organise CLG48)

6. Questions diverses

6.1 Projet célébrités

Les membres de l'UGOH Pros reconnaissent le peu de temps pour travailler sur ce projet. Donc pas de participation de leur part.

6.2 Intranet

Le Président de L'UGOH nous fait une démonstration de ce nouvel outil qui sera à disposition de chacun d'entre nous prochainement. La connexion se fera par un code d'accès personnel et permettra d'accéder à diverses fonctions facilitant la vie des adhérents (documentations, comptes-rendus...).

6.3 Domiciliation

Le Président de l'UGOH annonce le déménagement du Siège Social de l'UGOH à Mende

6.4 UGOH Formation

Présentation de l'UGOH Formation. L'UGOH présente un catalogue de diverses formations à ses adhérents (Pilote association : Philippe BIDAULT). L'UGOH Pros a la possibilité de faire de même en proposant soit des formations gratuites ou rémunérées, une tarification préférentielle pourrait être proposée aux adhérents de l'UGOH. Les membres réfléchiront ensemble pour éventuellement proposer un catalogue.

Pour les Pros, il s'agit d'un annuaire de référencement des professionnels affiliés proposant des formations. Il a été défini que les professionnels proposant des formations pourront être rémunérés dans le cadre des formations, les factures seront envoyées directement par le professionnel et en leur nom propre. Le catalogue des professionnels est à définir, un retour doit être fait à Mr BIDAULT. Un document collaboratif accessible à l'adresse : <https://pad.colibris-outilslibres.org/p/ugoh-pros-formations> a été mis en place pour centraliser les formations proposées par les professionnels.

Le catalogue associatif propose au 19 septembre 2023 :

- Initiation informatique (Chloé DESDOUITS) ;
- Gestion bdd geneanet filae (Magdeleine MAZERT) ;
- Comment communiquer dans la presse (Eric POCIELLO) ;
- Gestion association (Philippe BIDAULT) ;
- Héraldique (Philippe BIDAULT) ;
- Sigillographie étude de sceau (Philippe BIDAULT) ;
- Communication graphique ;
- Europe de l'est ;
- Paléographie cyrillique ;
- Restauration photo.

6.5 Organisation des salons

Le Président de l'UGOH, Eric POCIELLO rappelle que les associations qui organisent des salons dans leurs département restent seules maîtresses des personnes qu'elles invitent (conférenciers ou stands). La direction de l'UGOH n'a aucun pouvoir pour diriger ou imposer qui que ce soit.

Quand l'UGOH organise des salons, c'est elle seule qui gère ces salons et la tarification.

7. Espace membre

L'UGOH propose sur son site un espace pour les Pros. Pour y accéder, les pros doivent s'inscrire, seconnecter, puis cliquer sur le lien d'inscription.

8. Logos

Le Président de l'UGOH rappelle la différence des logos asso/pro :

- **Logo rouge** = Association
- **Logo jaune** = Pros